

L'ENTRETIEN DU MOIS

Députée et Maire en Argoat... un entretien sans détour avec une femme engagée

- **Souvenirs des premiers pas à l'Assemblée nationale...**
- **Ces idées fausses que l'on se fait des députés...**
- **« La victoire efface tout. La défaite est lourde à porter... »**
- **« Le mandat de député est très convoité par les hommes... »**
- **« On m'a "gentiment" dit de rester à mes casseroles et torchons... »**
- **Regards sur l'Hémicycle... son décor et... l'envers !**
- **Treffrin : « son côté résidentiel dans un joli milieu bocager attire... »**
- **« ...nous sommes de Carhaix ! »**



Un entretien
avec M^{me} Marie-Renée OGET,
Députée des Côtes-d'Armor,
Maire de Treffrin

« ... j'ai parfois pu trouver davantage d'esprit républicain à l'Assemblée que dans un conseil municipal. Il y a des moments où, sous l'œil des caméras, les propos peuvent déraiper, mais il existe un respect mutuel. Et même si l'on ne partage pas les mêmes points de vue, on travaille dans cet esprit républicain, hormis quelques exceptions.

Or, ce n'est pas toujours facile, car en certains domaines les vues sont fondamentalement différentes », nous a confié Mme Oget.

Sourire franc et engageant, regard clair et déterminé, Madame le député vous accueille sans détour ni protocole, avec une naturelle simplicité que la fonction d'élue nationale paraît n'avoir en rien entamée...

Et le cours de la conversation le confirme : M^{me} Marie-Renée Oget est restée une femme politique de terrain, proche des gens, résolument ancrée dans sa commune de Treffrin, attachée à ce petit bout de territoire du Centre-Bretagne, situé par erreur aux marges des Côtes-d'Armor, mais inscrit par l'histoire et la géographie au cœur du Poher.

Sans bruit, elle s'est frayé un chemin dans le paysage politique local, et de « haute lutte » s'est fait une place à l'Assemblée nationale où elle préfère le patient labeur des travaux en commissions aux joutes oratoires des séances médiatisées...

De l'Hémicycle et des couloirs de l'Assemblée aux préoccupations quotidiennes d'une petite commune rurale bretonne, voici un parcours semé d'expériences et de réflexions personnelles où l'humain n'est jamais loin.

■ **Voudriez-vous vous présenter brièvement ?**

« Je suis née à Rostrenen, je suis mariée, j'ai deux garçons, aujourd'hui adultes, et quatre petits-fils. Je réside sur la commune de Treffrin depuis 1982... »

J'ai fait des études de décoration, mais je me suis vite trouvée à suivre mon mari dans ses déplacements professionnels, si bien que ma propre vie professionnelle est souvent restée derrière moi : nous avons connu huit déménagements en quinze ans !

Revenant au Centre-Bretagne, et les enfants ayant grandi, j'ai souhaité reprendre cette vie professionnelle : la « case départ » a été une inscription au chômage ; puis un travail dans un atelier de lutte contre l'illettrisme, la création d'une structure d'emploi « vert » sur Treffrin. Une belle aventure, même si elle a été de courte durée, malheureusement... Mais c'est en faisant que l'on apprend !

Entre-temps, après des années de militantisme politique – mais aussi au sein d'associations de parents d'élèves... – je suis devenue conseillère régionale, en 1997, étant réélue par la suite. Je me suis particulièrement investie dans le domaine de la formation continue, réalité que j'avais déjà côtoyée ici sur le territoire.

C'était aussi pour moi un engagement « de terrain » puisque j'avais auparavant présidé le pays C.O.B. pendant un an, où j'avais créé avec des collègues la commission « Formation – Insertion », devenue en 2001 la « Mission locale C.O.B. », premier service public interdépartemental. J'en suis toujours présidente, n'ayant pas encore pu transmettre le relais...

En 2001, étant devenue maire de Treffrin, j'ai été sollicitée pour être candidate de mon parti politique – le P.S. – aux élections législatives, la candidature sur cette circonscription de Guingamp étant réservée à une femme...

J'ai été élue en 2002, avec 53 % des voix, puis réélue pour un deuxième mandat, avec 63 % cette fois, ce qui a été une belle satisfaction. »

■ **Vous êtes aujourd'hui députée-maire... Ces charges prenantes permettent-elles d'avoir « une vie après les affaires de la cité » ?**

« C'est vrai que j'aimerais avoir le temps de jardiner, de peindre (etc.), mais on verra plus tard ! Ces mandats, même si l'on travaille avec une équipe, prennent beaucoup de temps : les déplacements et le travail à Paris. Les obligations de représentation dans la circonscription. Les contacts avec les maires, les associations, la population. La permanence de député. Le travail ici en mairie... »

Ce sont des mandats que l'on ne peut mener sans s'y investir beaucoup, ni sans la coopération des siens, en particulier du conjoint. Et je dois là remercier mon mari, qui a vraiment « joué le jeu » ! »

■ **La vie de famille n'est-elle pas altérée par l'exercice constant de telles responsabilités ?**

« La vie de famille, j'y tiens beaucoup ! Et j'essaie de faire coexister engagements et vie familiale, en trouvant des moments privilégiés où les miens peuvent reprendre leur place auprès de moi, ce qui me ressource. J'en ai besoin... »

Prendre ces fonctions, c'est aussi trouver les équilibres nécessaires. »

■ **N'aspirez-vous pas parfois à une existence plus paisible ?**

« Je pense que l'âge venant – j'ai 66 ans – il me faudra

envisager certaines choses... Si on se bat pour la retraite à 60 ans, ce n'est pas pour continuer des activités comme celles-là pendant encore beaucoup d'années. »

■ **Beaucoup de maires hésitent à se présenter pour un nouveau mandat en raison du poids des responsabilités qui leur incombent, et notamment à cause des risques juridiques croissants de la fonction... Qu'en pensez-vous ?**

« C'est vrai qu'il faut « jongler » avec beaucoup de choses, que ce n'est pas facile, que ce peut être parfois pesant... »

Mais je pense que plus la commune est petite, plus on est au contact direct de la population, et plus le côté « affectif » prend le dessus... Et il faut d'ailleurs parfois savoir différencier les choses.

On essaie de devancer les problèmes, de prévenir les situations à risque, de faire en sorte que notre responsabilité – qui est grande – n'ait pas à se trouver engagée trop fortement, par exemple en matière de sécurité.

Je n'ai pas été confrontée à de gros problèmes de sécurité, contrairement à certains collègues... »

■ **Quels ont été – ou sont – les moments et les aspects les plus difficiles de votre expérience ?**

« Le moment le plus difficile a été une période de flottement lors de ma nomination comme candidate à la députation : cette candidature m'était contestée par certains au sein de mon parti, parce que je venais d'une commune située en extrémité de territoire, et parce que ceci, parce que cela... dans ces cas-là, vous avez toujours toutes les raisons pour ne pas être bonne ! On m'a « gentiment » dit de rester à mes casseroles et torchons.

Je sentais en début d'année que « la mayonnaise ne prenait pas »... »

J'ai remis ma candidature en jeu au mois de mai, après l'élection présidentielle, et je l'ai emporté face à deux hommes. La dynamique s'est créée, puis j'ai été élue en 2002.

Mais cette période a été très dure, éprouvante : je ne savais plus qui étaient mes amis et mes ennemis au sein de mon propre parti !

D'une manière générale, les lancements de campagnes électorales sont souvent des moments difficiles. La victoire efface tout. La défaite est une lourde responsabilité à porter, car certains des colistiers et membres de l'équipe, qui se sont beaucoup investis, ne comprennent pas... »

En tant que maire, les moments les plus difficiles sont ceux où vous êtes confrontés à des drames dans des familles, des décès de jeunes, en particulier. D'autant plus qu'on connaît les gens, les familles... C'est très dur. »

■ **Et quelles furent les expériences les plus heureuses ?**

« Le moment heureux, c'est une fin de campagne électorale victorieuse aux municipales : le partage en équipe d'une réussite... Et c'est la satisfaction de mener à bien des projets, comme la salle municipale que nous avons réalisée à Treffrin. Elle était attendue depuis longtemps.

Mais à tous les échelons, c'est finalement la satisfaction d'avoir fait son devoir, « rendu sa copie » : pour le député, d'avoir travaillé un bon texte de loi à l'Assemblée... »

C'est encore de pouvoir tout simplement « dépanner » des personnes en difficulté, trouver une issue favorable à leur problème : un logement, un emploi, par exemple. Cela peut paraître peu de choses vu de l'extérieur... mais cela fait partie des petits bonheurs quotidiens.

Je me rappelle cette personne qui vivait dans une caravane sans isolation. Elle savait qu'un logement était disponible dans la commune, et est venue nous voir le 23 décembre... Le 24, nous avons pu lui annoncer que ce logement était pour elle.

Cette personne est venue voir mon assistante avec une

orchidée... On sentait qu'elle avait été « au bout du bout », et que quelque chose redémarrait là.

Il suffit souvent de peu pour remettre les gens dans des réseaux... et même si l'on estime que ce n'est pas là le rôle du député, c'est à faire, et cela nous permet de constater sur le terrain des dysfonctionnements et d'améliorer les lois. Ce travail nourrit aussi notre rôle de parlementaire. »

■ **Quel souvenir vous réjouit le plus lorsque vous regardez les années passées à Treffrin ? Quelle est votre plus grande satisfaction ?**

« La belle salle municipale que nous avons réalisée, et mon espoir est de pouvoir achever avant la fin de mon mandat, l'aménagement du bourg, tout en lui gardant son aspect bocager. »

■ **Et votre déception ou plus grand regret ?**

« C'est le manque de financements et de moyens des petites communes comme la nôtre ! On a des projets, qui ne sont pas très coûteux, mais finissent cependant par peser dans nos budgets... Des budgets qui sont, eux, très restreints.

Je vais chercher des subventions dans mon réseau, et j'en obtiens pratiquement tous les ans, mais c'est toujours insuffisant. Or, nous ne voulons pas non plus peser sur les budgets des ménages... »

La commune a très peu de taxe professionnelle, et nous n'avons pas non plus les retours des contributions de solidarité de la communauté de communes. Nous nous trouvons donc à devoir faire beaucoup avec très peu ! »

■ **L'on entend souvent dire que le maire d'une petite commune rurale est « au four et au moulin » ; est-ce votre sentiment ?**

« Oui, et c'est inévitable dans une petite commune. Ici, nous n'avons que le maire, le secrétaire de mairie – à temps partiel – et un employé communal, depuis 2001 seulement.

Donc, le maire doit systématiquement être présent sur tous les fronts : aussi bien donner des coups de main pour servir à la buvette pendant les fêtes communales que monter un dossier administratif (etc.).

Parfois, les anciens me disent : « C'est pas à toi de faire ça ! Tu ne devrais pas le faire... »

■ **Si c'était à refaire... recommenceriez-vous le même parcours ?**

« Je ne sais pas si l'engagement serait le même, mais le besoin de m'engager politiquement et d'avoir une fonction élective demeurerait, car c'est là que l'on peut faire bouger les choses.

Mais je pense que je commencerais plus tôt dans cet engagement politique. Et je crois aussi qu'après avoir mené deux mandats parlementaires, par exemple, l'on peut poursuivre une action de terrain dans des engagements et des fonctions qu'on a connus dans le passé, ou d'autres... »

Me connaissant, je sais que je chercherais quelque chose, sans doute de moins prenant. »

■ **Que pensez-vous du non-cumul des mandats... Voyez-vous une difficulté à exercer notamment la fonction de député et le mandat de maire ?**

« Je prône plutôt le mandat unique, mais il me semble nécessaire pour un député d'avoir un ancrage local, peut-être différent de celui que j'ai actuellement en tant que maire, car ce peut aussi être une fonction au sein d'une structure locale... Mais il faut que le député puisse se consacrer pleinement à son mandat parlementaire, ce qui exclut d'autres responsabilités très prenantes, comme la présidence d'un exécutif... »

Le maire d'une petite commune peut organiser son travail pour mener de front ces deux mandats. En revanche, bien que n'y étant pas obligée, j'ai choisi de quitter mon

mandat de conseillère régionale, car j'estime qu'on ne peut pas tout faire, si on veut bien faire. Par contre, je m'étais engagée avec une équipe municipale, et je voulais continuer le travail commencé. »

■ **Qu'en est-il de l'Assemblée Nationale : l'avez-vous trouvée telle que vous l'aviez imaginée ?**

« Je ne sais pas si j'avais vraiment tout imaginé de ce que c'est !

Tout d'abord, je ne m'étais jamais imaginé devenir candidate à cette fonction. Je m'étais présentée deux fois aux Régionales, et me voyais plutôt travailler dans le cadre de la Région... C'était pour moi une question d'implication et de présence politiques. Devenir députée était donc un cap que je n'imaginai pas franchir. Mais l'on est venu me chercher pour être élue au Parlement...

Je n'avais pas non plus imaginé le travail fort qui se fait à l'Assemblée dans les commissions, les groupes (etc.). Il est difficile au début de se situer : savoir où il est pertinent de travailler, pour son mandat, son contrat avec la population qui nous a élus, et pour les responsabilités que l'on a au sein de l'Assemblée...

Dans d'autres assemblées, régionale par exemple, il y a des sessions ; on siège, mais il n'y a pas un tel travail de commissions, ni d'auditions à côté. La présence dans l'Hémicycle n'est que la partie visible du travail du député, le mardi et le mercredi pour les questions au gouvernement.

Mais avant et après, l'examen de lois n'est pas fait par tous les députés. On devient presque des « techniciens » en certains domaines, selon les commissions auxquelles on appartient. Je fais partie de la commission des Affaires sociales.

Et en réalité, quand une loi est en discussion dans l'Hémicycle, vous êtes déjà au travail sur une autre. Ou vous travaillez sur un rapport...

Les « petits nouveaux » à l'Assemblée doivent trouver le rythme et le lieu où se trouver au bon moment. C'est très important et pas toujours facile. Et cela n'a pas été simple pour les quatorze « petits nouveaux » que nous étions, en 2002, d'intégrer un groupe qui avait ses habitudes de travail. »

■ **Quelles impressions et quels souvenirs garde-t-on des premiers pas dans l'Hémicycle ?**

« On ressent quand même une certaine émotion !

Les agents et huissiers sont très efficaces. Ils vous connaissent très vite, ce qui surprend. Et c'est un lieu où l'on vous accompagne remarquablement, dès votre arrivée le mardi suivant l'élection, pour les inscriptions, pour prendre votre « package » de député...

J'ai été surprise par un aspect que je n'avais même pas imaginé : le fonctionnement des « enveloppes » financières pour la rémunération des collaborateurs... On est tout de suite pris par ce côté pratique des choses : il faut ouvrir une permanence, la meubler, recruter ses collaborateurs...

Pour la première séance, nous sommes placés par ordre alphabétique et donc rarement à côté des personnes que l'on fréquente habituellement. Pour le premier vote, on craint un peu de faire une fausse manœuvre...

Le côté par moment assez individualiste du travail m'a aussi surpris au début. »

■ **Et aujourd'hui, qu'y appréciez-vous le plus ?**

« C'est un mandat très riche. Jamais je n'aurais imaginé avoir tant de rencontres enrichissantes, bénéficier de tant d'expertises sur des sujets divers lors des auditions, des travaux de commissions...

J'ai, par exemple, fait partie du groupe « bioéthique ». L'expertise dont nous avons pu bénéficier sur la recherche scientifique pendant les auditions a été extraordinaire. On peut se forger une idée en connaissance de cause.

J'ai également travaillé pour les personnes handicapées,

et ces travaux sont enrichissants pour soi-même dans le sens de la connaissance et de l'ouverture d'esprit, et riches pour ce que l'on peut ensuite transmettre, partager par les rapports à l'Assemblée, le travail sur les lois...

Un autre aspect enrichissant est l'interface entre le travail du législateur et celui que l'on peut mener au plus près du terrain, en circonscription. »

■ **Se fait-on parfois « des idées » sur la façon dont les choses se passent à l'Assemblée, ou l'image qu'en a le grand public est-elle assez juste ?**

« Le public voit en général l'absentéisme – hélas ! – oubliant ou ne connaissant pas tout le travail qui se fait en dehors de l'Hémicycle, en commissions, en groupes...

Il y a parmi les parlementaires des spécialistes des joutes oratoires. Je n'en fais pas partie. J'aime par contre le travail préparatoire, le travail des rapports...

Certains « palmarès » du travail des députés paraissant dans la presse sont aussi trompeurs, car ils se basent sur les comptes-rendus des débats parlementaires. Or ceux-ci donnent une idée de la prise de parole dans l'Hémicycle, mais pas du travail réalisé en amont.

Nous sommes aussi parfois considérés comme des nantis, à cause des indemnités que nous percevons pour cette fonction...

Et, enfin, quelques délits d'initiés ou prises illégales d'intérêts ont donné une mauvaise image des élus, mais c'est un reflet inexact de la réalité : je côtoie de nombreux élus, et ce ne sont pas quelques « brebis galeuses » qui doivent permettre de dire : « tous pourris ! »

■ **Christian Ménard, député de notre circonscription du Finistère – celle de Carhaix – nous disait récemment que l'on peut travailler en harmonie entre députés de bords politiques différents... Est-ce aussi votre expérience ?**

« Oui. Et j'ai parfois pu trouver davantage d'esprit républicain à l'Assemblée que dans un conseil municipal. Il y a des moments où, sous l'œil des caméras, les propos peuvent déraiper, mais il existe un respect mutuel. Et même si l'on ne partage pas les mêmes points de vue, on travaille dans cet esprit républicain, hormis quelques exceptions.

Or, ce n'est pas toujours facile, car en certains domaines les vues sont fondamentalement différentes.

Les travaux en commission et les rapports parlementaires sont des moments propices à ces échanges dans une bonne entente pour aboutir à des propositions communes. »

■ **Existe-t-il une vraie « camaraderie » entre tous les députés – anciens et nouveaux, élus nationaux de premier plan et élus moins connus... – ou se forme-t-il des « castes » ?**

« Dans un grand groupe parlementaire, on peut difficilement connaître autant chaque député, mais à l'intérieur des commissions, on finit par se bien connaître, avoir des habitudes de travail, échanger... la camaraderie existe.

C'est vrai que dans tous les groupes, il y a toujours des « élus plus », de « vieux hussards » de la politique qui captent la parole et l'attention... Des différences peuvent se faire sentir, par moment, quand certains ont des velléités de responsabilités futures, comme cela se trouve dans tous les groupes d'appartenance.

Mais il y a des moments privilégiés – comme les petits déjeuners quand l'on reste à l'Assemblée – pour avoir des échanges très sympathiques, et se côtoyer entre élus de toutes tendances. »

■ **Une femme a-t-elle plus de difficultés à se faire entendre et à être intégrée dans le concert des députés hommes ?**

« Le cap le plus difficile à passer pour une femme est celui de la candidature. Le mandat de député est très

convoité par les hommes politiques. Une fois entrée au sein du groupe, la femme trouve sa place...

Elle aura sans doute doublement à se faire reconnaître, et à faire reconnaître son travail. Mais je ne trouve plus aujourd'hui ces situations rencontrées au début de mon engagement politique, en Centre-Ouest-Bretagne, où sur des tours de table, j'étais souvent la seule femme, en dehors des administratifs. Il fallait se battre pour être entendue.

À l'Assemblée, je ne perçois pas de différences, très franchement... »

■ **La fonction, le statut ne créent-ils pas un fossé, ou une certaine distance, quand l'on est élu député, entre soi et les administrés locaux ?**

« Ici, à Treffrin, je n'ai senti aucun changement dans les relations entre mes concitoyens et moi.

C'est peut-être un peu différent à l'extérieur, dans le domaine de la représentation officielle ici ou là. Les gens perçoivent davantage la fonction que la personne. On entend murmurer : « C'est la députée... »

Les Treffrinois, eux, n'ont pas changé de comportement vis-à-vis de moi... ni moi vis-à-vis d'eux ! »

■ **La vie publique, et plus encore le combat politique, exposent ceux qui les mènent à « prendre des coups »... Comment vivez-vous ces dures réalités ?**

« Ce que j'ai le plus de mal à accepter, c'est la mise en doute de notre probité.

Que l'on critique une politique, une action, des idées, une pratique... c'est normal. Quand on arrive dans une nouvelle équipe municipale, on bouscule parfois des façons de faire, on a un projet différent... Chacun fait comme il pense, et cela peut être critiqué. Mais je n'ai jamais accepté la mise en cause de ma probité !

Il est assez normal qu'une personne publique prenne des coups, car on est sujet à critiques, mais il est anormal que cela passe parfois les bornes. »

■ **Quels conseils donneriez-vous à des jeunes qui seraient tentés de se lancer dans une vie semblable et de devenir élus à divers niveaux ?**

« J'ai eu un jeune assistant, qui est ensuite devenu conseiller général, maire, et qui est deuxième vice-président du Conseil général des Côtes-d'Armor...

Nous avons souvent échangé sur nos fonctions respectives et nous nous disons qu'il est essentiel de savoir se ménager des moments personnels, pour « sortir le nez du guidon », de trouver des équilibres de vie. Il faut mener à bien sa fonction car l'on a pris un engagement auprès des électeurs, de la population, mais sans être « mangé » par cette fonction, ce qui est un risque bien réel. »

■ **Vous présidez aux destinées de la commune de Treffrin depuis quelque dix années. Comment la présenteriez-vous en quelques mots ?**

« Ces dernières décennies, elle est passée d'une commune essentiellement rurale à une commune résidentielle. Quand je suis arrivée en 1982, il y avait encore 25 agriculteurs, il en reste 5 aujourd'hui... »

En 25 ou 30 ans, la population a triplé. 80% de la population travaille sur Carhaix. Les gens y résident mais vont chercher les services à côté... L'on a donc toujours des terres agricoles exploitées, mais avec un changement profond de la physionomie de la commune. Nous avons toujours des demandes de permis de construire, même si elles sont moins nombreuses qu'à une certaine époque. Et on sent actuellement une reprise... »

■ **Quels sont à vos yeux ses atouts et ses handicaps ?**

« Son côté résidentiel dans un joli milieu bocager attire : le cadre est agréable. L'école est un vrai atout pour

les nouvelles populations, tout comme la cantine et le service de garderie... C'est une question souvent posée par les candidats à l'installation sur la commune. Les personnes qui découvrent notre jolie petite école dans le bois l'apprécient beaucoup !

La proximité de Carhaix est un autre atout.

Le principal handicap est le manque de ressources financières : il existe des besoins que nous ne pouvons satisfaire.

La commune avait aussi pris un peu de retard dans l'entretien de l'école, dont la toiture vient d'être refaite. Le patrimoine bâti communal avait vieilli...

Heureusement, la commune est peu étendue, si bien que nous ne sommes pas trop confrontés aux énormes problèmes financiers que rencontrent certaines communes rurales pour entretenir leur voirie. »

■ **Comment envisagez-vous son avenir ? Quelles sont vos orientations pour son développement ?**

« Celui-ci passe nécessairement par l'intercommunalité, qui détermine aujourd'hui les zones d'activités, par exemple. Je vois mal comment Treffrin pourrait avoir une telle zone sinon sous la forme d'une extension de celle de Carhaix...

Nous aimerions pouvoir développer le logement pour l'avenir. C'est dans notre périmètre d'action. Nous avons de la demande. Nous avons des parcelles... et si nous en avons eu les moyens, nous aurions déjà créé un lotissement communal. Mais c'est difficilement envisageable.

Il nous a fallu choisir entre construire la salle communale ou construire un lotissement... Mais je crois que l'on ne peut que développer le résidentiel sur Treffrin, et jouer sur l'accueil de nouvelles populations, sur le cadre de vie que l'on offre... »

■ **Située en périphérie des Côtes-d'Armor, Treffrin est parmi les communes qui ont été pénalisées par la départementalisation... Est-ce encore aujourd'hui un handicap réel ?**

« Oui ! Et dire que cela vient, à l'origine, d'une erreur de transcription que Treffrin ne soit pas situé dans le Finistère ! Sans cette erreur, je n'aurais pas été maire de Treffrin et députée des Côtes-d'Armor... »

Etant en périphérie de la communauté du Kreiz-Breizh, nous n'avons pas vraiment eu le retour d'actions communautaires. On aurait pu imaginer bénéficier de services à la population, par exemple. »

■ **Vous avez récemment provoqué bien des commentaires en annonçant votre souhait de rattacher Treffrin à la Communauté des communes du Poher. Voudriez-vous retracer les raisons de cette volonté ?**

« Si l'intercommunalité et le territoire, c'est le « bassin de vie », alors nous sommes de Carhaix !

Quand en 1993, la décision s'est prise sur la commune, avec l'équipe municipale précédente, nous étions quelques élus minoritaires à souhaiter un rattachement à Carhaix.

Cela ne s'est pas fait. L'on s'est tourné vers Rostrenen, mais si nous avions été dans la dynamique carhaisienne, nous aurions peut-être pu construire du résidentiel avec l'aide communautaire, par exemple... »

La population treffrinoise s'est trouvée pénalisée sur des services qu'elle réclamait : vie associative, piscine, école de musique, bibliothèque... L'accès n'était pas le même pour les Treffrinois pourtant si proches de Carhaix. Cela a été corrigé pour l'école de musique, mais la pénalisation demeure dans des domaines comme le transport souple à la demande.

Or, nous avons aussi des couples qui vieillissent, des personnes hospitalisées sur Carhaix... Tout le flux normal se fait vers Carhaix, mais les Treffrinois se trouvent pénalisés par rapport aux autres habitants du bassin de vie...

Il n'y a pas non plus de retour sur investissement pour

eux quand les enfants de l'école doivent aller à la piscine de Gouarec pour avoir accès à la gratuité, et passer plus de temps dans le car que dans l'eau, alors que la piscine de Carhaix est à cinq minutes, mais payante...

Je dis donc que soit l'on met en place des partenariats plus forts entre la communauté du Kreiz Breizh et la communauté du Poher, soit on agit pour qu'elles se rapprochent...

L'occasion offerte par la réforme des Collectivités territoriales et le changement de périmètres des communautés permet de se poser la question. C'est le moment ou jamais.

Nous y réfléchissons quand Christian Troadec l'a annoncé par voie de presse... »

■ **Ce projet a-t-il des chances d'aboutir ? Quels sont les obstacles qu'il rencontre ?**

« Je trouve dommage que notre démarche ait été mal perçue par la communauté du Kreiz-Breizh...

Nous nous sommes rencontrés, avec le président de la communauté du Poher, dans l'idée d'un rapprochement de la commune, voire des deux communautés de communes.

Mon objectif est d'aboutir, mais que nous n'apparaissions pas comme « ceux qui veulent partir », avec un effet d'entraînement pour d'autres qui se posent la même question.

Les portes ne sont pas fermées du côté des préfets. Ils ont remis leurs copies aux deux commissions départementales sur l'intercommunalité, et ont traité leurs problèmes en intra-départemental, sans nous refuser la réflexion sur un rapprochement interdépartemental.

Alors, pourquoi pas ?... Discutons ! »

■ **Le Pays du Centre-Ouest-Bretagne fait beaucoup parler de lui depuis quelques temps : interrogations sur la pertinence de l'étendue de son territoire, changement de nom... Quel regard portez-vous sur ce « pays » ?**

« En 1992, quand ce pays s'est créé, j'ai adhéré à cette idée, car nous sommes dans une zone acculée, dans nos trois départements, loin des centres décisionnels, ce qui nous a beaucoup pénalisés.

Contraints et forcés, nous nous sommes rassemblés et organisés pour vaincre nos handicaps, et jouer sur nos atouts, notamment la centralité. Je me suis beaucoup impliquée dans cette démarche dont l'un des grands intérêts est de mobiliser les élus et la société civile.

Il faut savoir que la Bretagne a été – et demeure – très en avance en ce domaine sur la plupart des autres régions.

Même si aujourd'hui la réforme territoriale met un statu quo sur la création du pays, l'idée reste intéressante. J'y crois beaucoup car l'on est là dans la notion de projet et de réalisation intercommunale.

Je ne suis pas sûre, par exemple, que nous nous serions battus autant pour l'hôpital de Carhaix, si nous n'avions pas eu auparavant sur le territoire les « Missions santé »... ni, plus largement, que nous aurions pu répondre aux besoins de la population en matière de santé.

Et il faut que nous réfléchissions en Centre-Ouest-Bretagne sur le moyen de peser suffisamment fort par rapport aux entités qui se créent en périphérie, où se constituent des agglomérations, des communautés fortes. Si nous ne pesons pas face à elles, notre travail sur le pays sera vain... »

■ **A la fois enracinée dans notre contrée, et la voyant aussi depuis Paris, comment considérez-vous sa situation actuelle, et son avenir ?**

« Je crois que nous sommes sortis d'un certain discours misérabiliste, que nous avons redressé la tête, même si tous ne s'en aperçoivent pas, peut-être...

Le fort sentiment d'appartenance que l'on a dans ce pays est un atout. Nos soldes migratoires sont positifs aujourd'hui. Les choses bougent. Le problème reste la fuite de nos jeunes.

Mais une dynamique s'est installée, il faut continuer. »

■ **Quelles priorités définiriez-vous pour cet avenir ?**

« La priorité est celle que nous recherchons depuis des années : la création d'emplois. Il nous faut être en capacité d'accueillir de nouvelles populations et des entreprises. Emplois et services sont les conditions du maintien et de l'accueil d'une population.

Nous voyons aujourd'hui des couples qui travaillent sur les zones périphériques chercher à s'installer dans des communes situées à l'intérieur des terres, à cause de la pression du foncier sur la côte. Nous avons là de véritables atouts, à condition que nous soyons en capacité de maintenir les services publics, les services à l'enfance et la petite enfance... Car les familles sont aujourd'hui exigeantes en la matière.

Il faut aussi lutter contre l'image d'un Centre-Bretagne « désertique » et éloigné de l'offre commerciale, culturelle, de loisirs... L'offre est riche sur place, et nous sommes à proximité de toutes les périphéries.

D'une part, on peut faire ici des choses que l'on ne fait pas en ville ; d'autre part, les citoyens bénéficient-ils de tout leur environnement ? »

■ **Et quelles lignes-forces traceriez-vous pour l'avenir de la Bretagne en Europe ?**

« Il ne faut pas être défaitiste. On peut se dire loin du cœur de l'Europe, mais aussi à la pointe de son avancée dans la mer, tournés vers l'extérieur...

Et nous avons des atouts économiques, des savoir-faire technologiques, agricoles, maritimes, une belle carte touristique à jouer...

Les Bretons ont plutôt une image positive à l'extérieur. Et la diaspora bretonne est considérable.

Il faut jouer aussi sur ces liens multiples.

Aller vers les autres, et les attirer vers nous. »

(Entretien recueilli par S.C.)